



*Municipalité
de St-Norbert*

Municipalité de Saint-Norbert séance ordinaire du 6 août 2012

Sont présents:

- M. André Dauphin, maire
- Mme Louise Lépine, conseillère
- Mme Jacynthe Leduc, conseillère
- Mme Lise L'Heureux, conseillère
- MM Claude Thouin, conseiller
- Guy Paradis, conseiller
- Jocelyn Denis, conseiller est arrivé à 20 h 05

Les membres présents forment le quorum.

Est aussi présente: Mme Martine Laberge directrice générale/secrétaire-trésorière, gma grade 1.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h 00 par un moment de réflexion, suggéré par le maire monsieur André Dauphin. Madame Martine Laberge, directrice générale/secrétaire-trésorière, gma grade 1, fait fonction de secrétaire.

1.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Claude Thouin, appuyé par monsieur Guy Paradis et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2012.
3. Rapport financier du mois de juillet 2012.
4. Conciliation bancaire.
5. Correspondance.
6. Période de questions.
7. Internet Fleet informatique.
8. Indicateurs de gestion.
9. Loisirs/camp de jour.
10. Lignage des stationnements salle et caisse/municipalité.
11. Local municipalité/caisse.
12. Ancien bureau.
13. Bureau de poste.
14. Vélo santé 2012.
15. Employé municipal.
16. Déménagement de la bibliothèque.
17. Partage des frais du cellulaire de madame Charlène Guertin PMF/MADA.
18. Nettoyage de ponceau.
19. Clôture et levée de la session.

2.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2012

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2012, que les décisions qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu ledit procès-verbal;

POUR CE MOTIF, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LOUISE LÉPINE, APPUYÉ PAR MADAME LISE L'HEUREUX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2012 EST APPROUVÉ.

3.- RAPPORT FINANCIER DU MOIS DE JUILLET 2012

Le rapport financier est proposé par Madame Jacynthe Leduc, appuyé par madame Lise L'Heureux et résolu à l'unanimité. Les recettes du mois sont de 124 703,60 \$. Les comptes suivants sont approuvés:

COMPTES À APPROUVER

960427	Marché Croisetière (achat pour la journée de pêche et le dîner de l'école)	621.13 \$
960428	Transports G. Desrosiers (13 h 50 de pelle)	1 401.26 \$
960429	annulé	
960430	Fabrication CL (4 hrs de location d'une mini-excavatrice)	281.68 \$
960431	Les Entreprises Laporte de Bayonne inc. (2 voyages de terre)	482.90 \$
960432	Les services électriques C.H. inc. (installer une prise électrique pour le nouveau bureau)	219.37 \$
960433	Madame Martine Laberge (remboursement de la petite caisse)	75.00 \$
960434	Couvre-Planchers Joliette inc. (installation de la céramique et du prélat au nouveau bureau)	8 781.48 \$
960435	Lézar graphique (correction de la pancarte des commanditaires de la journée de pêche)	51.74 \$
960436	Pisciculture St-Alexis-des-Monts (838 truites)	1 778.85 \$
960437	Ministère du revenu du Québec (avis de cotisation)	150.02 \$
960438	Monsieur Guy Paradis (frais de déplacement pour la pêche et les planchers du nouveau local 220 kilomètres à 0,46 \$ du kilomètre)	101.20 \$
960439	L'Inspecteur Canin (licences, reçus, avis et avis d'infraction)	177.72 \$
960440	voir salaire plus bas de Monsieur Michel Robert	
960441	annulé	
960442	annulé	
960443	MRC de d'Autray (achat équipement informatique pour la nouvelle bâtisse, téléphonie et inspection du mois de mars 2012)	5 834.46 \$
960444	Bélangier et Sauvé (dossier général: église, environnement, mise en demeure Madame Beauvais et monsieur Degré et soumission de pavage mois de décembre à juin 2012)	1 965.50 \$
960445	Commission Santé et Sécurité au travail (avis de cotisation)	20.04 \$
960446	Fédération Québécoise des municipalités (frais de colis)	45.48 \$
960447	EBI Environnement (collecte sélective et matières recyclables du mois de mai 2012)	2 146.69 \$
960448	Société mutuelle de prévention inc. (frais de gestion de juillet à décembre 2012)	287.44 \$
960449	Les Entreprises Laporte de Bayonne inc. (puisards dans le domaine Ouellet et raccordement d'égout)	16 289.87 \$
960450	Couvre-Planchers Joliette inc. (installation de plinthes et réparation du plancher au local du 4 rue Laporte)	1 055.07 \$
960451	Épicerie Gami (essence bien non durable)	424.63 \$
	frais de poste)	3.42 \$
		396.92 \$
960452	Fabrication CL (2 hrs de location de terex, 2 hrs de location d'un bull et 5 hrs 1/2 de location de bull avec un opérateur 649,60 \$ moins crédit pour le cabanon de 200,00 \$)	449.60 \$

960453	Location mille items (location d'un mélangeur à béton, d'une perceuse, d'une pompe à eau, plaques de cuisson et toilette chimique)	503.59 \$
960454	Agritex (pièces électriques pour le tracteur à gazon)	252.64 \$
960455	Xérox Canada (frais de photocopies du 28 mai au 26 juin 2012)	422.23 \$
960456	Futurtec communication (câblage informatique et téléphonie pour le nouveau bureau)	1 081.28 \$
960457	Librairie René Martin (livres pour la bibliothèque)	98.50 \$
960458	Landry inc. (boîtes de papier pour le photocopieur)	164.39 \$
960459	Agrivert Coop. Agricole régionale (diesel et boyau, filtre & filtreur)	1 373.27 \$
960460	Soudure Hunistech inc. (réparation des poteaux du filet de tennis, soudure sur pièce du tracteur à gazon et fabrication d'une pièce pour une bannière)	241.27 \$
960461	Les services électriques C.H. inc. (prise connectrice pour les collonnettes au nouveau bureau)	229.03 \$
960462	Canadien National (voie ferrée du mois de juin 2012)	257.43 \$
960463	EBI Environnement (vidange du conteneur de la salle)	62.96 \$
960464	Jaguar média inc. (frais annuel réseau d'information municipale)	287.44 \$
960465	Fonds d'information sur le territoire (mutation du mois d'avril 2012)	18.00 \$
960466	Patrick Morin inc. (cadenas, colle, réducteur, grattoir, ancre, mèche...)	129.79 \$
960467	Pompes Cartier (une pompe)	226.69 \$
960468	Telus (cellulaire du mois de juillet et d'août 2012)	106.10 \$
960469	MRC de d'Autray (inspection du mois d'avril et transport en commun)	3 622.79 \$
960470	Certilab (honoraires professionnels pour l'usine d'épuration 5 prélèvements)	338.03 \$
960471	Produits Chimiques Sany inc. (papier hygiénique, papier à mains, distributeurs, bloc désodorisant, tampon, lustral, brosse de toilette...)	521.47 \$
960472	annulé	
960473	Rivest et fils (béton pré-mélangé et sonotube)	277.34 \$
960474	annulé	
960475	EBI Environnement (matières résiduelles du mois de juin 2012)	898.25 \$
960476	Marché Croisetière (balance de la facture de la pêche)	46.45 \$
	Excavation Normand Majeau inc. (asphalte du skate, de la cour de la municipalité et de l'entrée de la caisse/municipalité & rue des Loisirs)	42 957.61 \$
	Ministère du revenu du Québec (avis de cotisation)	264.81 \$
	Les entreprises Laporte de Bayonne inc. (travaux de pelle 5 hrs avec opérateur et 7 voyages de terre)	4 394.18 \$
	EBI Environnement (collecte sélective du mois de juillet 2012)	1 582.54 \$
	MRC de d'Autray (inspection du mois de mai 2012)	3 318.24 \$
	Les produits de béton Casaubon inc. (bollard)	279.39 \$
	Xérox (frais de photocopies du 26 juin au 26 juillet 2012)	362.30 \$
	Transport G. Desrosiers (2 hrs de pelle)	252.95 \$

Ministère du revenu du Québec (remise de juillet 2012 et CSST)	2 906.86 \$
Receveur Général du Canada (remise de juillet 2012)	1 273.22 \$
Excavation Normand Majeau inc. (asphaltage de rues)	90 685.62 \$
Fonds d'information sur le territoire (mutation du mois de juillet 2012)	33.00 \$
MRC de d'Autray (quote-part matières résiduelles et évaluation du mois d'août 2012)	7 971.58 \$
Pompes Cartier (corps surflo)	27.56 \$
Monsieur Denis Urbain (remboursement d'une vidange vérifié avec la MRC de d'Autray)	125.00 \$
Visa Desjardins (dépenses du congrès repas et hébergement et mur séparateur pour le nouveau bureau)	2 170.36 \$

TOTAL DES COMPTES À APPROUVER: 212 805.63 \$

SALAIRES PAYÉS DIRECT À LA CAISSE POPULAIRE:

Salaires des membres du conseil du mois de juillet 2012	3 336.78 \$
Salaires de madame Martine Laberge (semaine du 2 juillet au 2 août 2012 5 semaines)	3 621.68 \$
Salaires de monsieur François Cordey (semaine du 2 juillet au 3 août 2012 5 semaines)	2 480.00 \$
Salaires de monsieur Jean-Christophe Désy (semaine du 27 juin au 1 ^{er} août 2012 6 semaines jeunes au travail Desjardins)	1 425.60 \$
Monsieur Michel Robert (semaine du 18 juin au 16 juillet 2012 4 semaines et 1/2 journée)	2 098.50 \$
Monsieur Michel Robert (4% de 2 098,50 \$)	83.94 \$
Salaires de Madame Virginie Lamoureux (monitrice semaine du 17 juin au 3 août 2012 7 semaines)	2 921.62 \$
Madame Raphaëlle De Montigny idem	2 523.35 \$
Salaires de Monsieur Alexis Paquin idem moniteur semaine du 17 juin au 3 août 2012 7 semaines)	2 523.35 \$

TOTAL DES SALAIRES: 30 453.28 \$

**COMPTES HYDRO-QUÉBEC, BELL CANADA ET SSQ
PAYÉS À LA CAISSE POPULAIRE:**

Hydro-Québec (éclairage des rues de juin 2012)	452.48 \$
Hydro-Québec (éclairage des rues de juillet 2012)	437.90 \$
Hydro-Québec (éclairage à l'usine d'épuration)	185.66 \$
SSQ Société d'Assurance Vie inc. du mois de juillet 2012	560.50 \$

TOTAL DES COMPTES PRÉAUTORISÉS: 1 636.54 \$

GRAND TOTAL DES COMPTES: 244 334.95 \$

4.- CONCILIATION BANCAIRE

La conciliation bancaire au 1^{er} août 2012 indique au grand-livre général un solde réel de 272 867,61 \$.

5.- CORRESPONDANCE

La directrice générale/secrétaire-trésorière, gma grade 1, madame Martine Laberge fait part aux membres du conseil qu'elle n'a reçu aucune autre correspondance au bureau.

6.- PÉRIODE DE QUESTIONS : (12-08-158) demande de monsieur André Roberge

Monsieur Roberge souhaiterait qu'un amendement concernant les amendes dans notre règlement sur les nuisances soit effectué suite au party qui a eu lieu sur le chemin du Lac le lundi 30 juillet 2012. Monsieur le maire André Dauphin lui explique que le règlement en question a été adopté par toutes les municipalités de la MRC de d'Autray à la demande des agents de la Sûreté du Québec qui voulaient avoir un règlement uniforme partout. Monsieur le maire André Dauphin en parlera à la table du conseil de la MRC de d'Autray.

(12-08-159) Demande de madame Annie Boucher

Madame Boucher demande au conseil de faire respecter les délais de nos règlements de construction pour les finitions des résidences neuves. Elle nous avise également qu'elle souhaiterait que les propriétaires des résidences en construction soit avisés de ramasser leur matériaux de construction afin qu'ils se répandent pas sur les terrains de leurs voisins.

Aussi elle et monsieur Christian Frappier souhaiteraient que la municipalité change son règlement d'urbanisme pour qu'on ne puisse plus construire de maisons à location comme celles déjà existantes dans le domaine Ouellet. On vérifie si cela est faisable compte tenu que le plan d'urbanisme a été déposé au gouvernement par la MRC de d'Autray.

(12-08-160) Demande de monsieur Aimé Laporte

Monsieur Laporte s'informe si la municipalité est au courant que le nouveau propriétaire du 2090 rang Sud désire faire un (BED and BREAKFAST) avec location de motoneiges. Si cette demande est acceptée monsieur Laporte qui a été refusé pour un bureau chez lui par notre inspectrice désirerait également que son permis lui soit émis. On s'informe auprès de notre inspecteur et on lui transmettra la réponse sous peu, si cette solution ne fonctionne pas, il pourrait s'adresser à la CPTAQ puisque son bureau est situé dans les îlots déstructurés.

7.- (12-08-161) INTERNET FLEET INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT QUE la période d'essai de la firme "Fleet informatique" est terminée;
CONSIDÉRANT QUE la MRC a signée une entente avec la compagnie "Satelcom" pour le service internet qui sera offert à nos citoyens;
CONSIDÉRANT QUE les ententes de service doivent être autorisées par la MRC de d'Autray;
CONSIDÉRANT QUE la municipalité permet à la compagnie Satelcom à installer son matériel dans les immeubles et la tour de la municipalité au besoin;
CONSIDÉRANT QUE nous laissons actuellement la priorité à la compagnie Satelcom de s'installer dans notre tour jusqu'au 1^{er} décembre 2012;
CONSIDÉRANT QU'après cette date si la compagnie Satelcom n'a pas montré son intérêt à développer l'internet dans la municipalité, la tour sera disponible pour d'autres compagnies après entente avec la municipalité;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Jocelyn Denis, appuyé par monsieur Claude Thouin et résolu à l'unanimité que la compagnie "Fleet informatique" aura un délai de 30 jours pour enlever les équipements qu'ils avaient installés dans notre tour si la compagnie "Satelcom" s'y installe avant le 1^{er} décembre 2012.

8.- (12-08-162) INDICATEURS DE GESTION

CONSIDÉRANT QUE les indicateurs de gestion ont été déposés au ministère des Affaires municipales et des Régions;
CONSIDÉRANT QUE ce dépôt doit être effectué maintenant chaque année avant le 30 juin de l'année en cours;
CONSIDÉRANT QUE ce dépôt a été effectué en date du 12 juillet 2012;
CONSIDÉRANT QUE nous avons un retard dû au déménagement du bureau municipal;
EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Guy Paradis, appuyé par monsieur Claude Thouin et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt des indicateurs de gestion pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2011.

9.- (12-08-163) LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont mis au courant des problèmes de clef et d'horaire qui sont survenus en juillet au chalet des loisirs;
CONSIDÉRANT QUE les propos qui furent échangés furent désagréables vis à vis certains employés;
CONSIDÉRANT QUE suite à cet évènement nous devons prendre les moyens qui s'imposent afin que cette situation ne se reproduise plus;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Louise Lépine, appuyé par monsieur Jocelyn Denis et résolu à l'unanimité de faire parvenir une lettre à tout le

personnel et aux gestionnaires de la municipalité leur demandant d'agir en tout temps avec civisme et selon les règles de l'éthique pour conserver la bonne réputation de la municipalité.

10.- (12-08-164) LIGNAGE DES STATIONNEMENTS SALLE MUNICIPALE ET CAISSE/MUNICIPALITÉ

Monsieur le conseiller Jocelyn Denis s'informe des prix pour faire ce lignage. Cette question sera discutée en septembre.

11.- (12-08-165) LOCAL MUNICIPALITÉ/CAISSE

Nous attendons la rencontre que madame la directrice générale, secrétaire-trésorière, gma grade 1 Martine Laberge aura demain matin avec monsieur Guy St-Pierre de Desjardins pour la sécurité et la confidentialité des lieux entre les deux organismes avant de prendre une décision.

12.- (12-08-166) ANCIEN BUREAU

CONSIDÉRANT QU' une citoyenne s'est dite intéressée à acheter l'ancien bureau (meuble) municipal;
CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'en n'aura plus besoin;
CONSIDÉRANT QU' elle devra le déménager elle-même;
EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Guy Paradis, appuyé par madame Louise Lépine et résolu à l'unanimité de lui offrir ce meuble à 200,00 \$ mais que ce prix est toutefois négociable.

13.- (12-08-167) BUREAU DE POSTE

CONSIDÉRANT QUE le bureau de poste n'offrira plus les services de média poste, de douaniers et de colis non affranchis;
CONSIDÉRANT QU' il n'offrira plus également le service de l'envoi de notre journal "Le Norbertois";
CONSIDÉRANT QU' à compter du mois de septembre 2012, la municipalité devra aller le porter dans à un autre bureau de poste;
CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne s'explique pas le pourquoi de ces coupures;
CONSIDÉRANT QUE le service postal a déjà été beaucoup bouleversé dans les petites municipalités au cours des dernières années;
EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Louise Lépine, appuyé par monsieur Claude Touin et résolu à l'unanimité de faire parvenir à la députée fédérale madame Ruth Ellen Brosseau notre insatisfaction face à cette situation et de lui demander de nous aider à conserver nos acquis.

14.- (12-08-168) VÉLO SANTÉ 2012

CONSIDÉRANT QUE cet événement aura lieu les 25 et 26 août 2012;
CONSIDÉRANT QUE ce trajet de 220 KM parcourt les routes de Lanaudière;
CONSIDÉRANT QUE 130 cyclistes participeront à ce trajet cycliste;
CONSIDÉRANT QUE la sécurité sera assurée par la police de la ville de Terrebonne;
CONSIDÉRANT QUE toutes les autorisations requises ont été demandées;
EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Jocelyn Denis, appuyé par madame Lise L'Heureux et résolu à l'unanimité de les autoriser à circuler dans la municipalité de Saint-Norbert le 26 août au matin en passant sur la rte 347 et la rue des Érables.

15.- (12-08-169) EMPLOYÉ MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE nous n'avons pas à ce jour d'employé pour remplacer monsieur François Cordey durant son absence de congé de paternité (d'une durée de plus ou moins 6 mois);
CONSIDÉRANT QUE monsieur Kevin Beaufort s'offre à faire le déneigement, la balance du gazon, les réparations mineures ainsi que les prélèvements à notre usine d'épuration;
CONSIDÉRANT QUE son salaire sera déterminé plus tard;
EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Guy Paradis, appuyé par monsieur Jocelyn Denis et résolu à l'unanimité d'engager monsieur Kevin Beaufort en remplacement de monsieur François Cordey durant son congé de paternité pour les tâches mentionnées plus-haut.

16.- (12-08-170) DÉMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT QUE nous devons déménager les livres de la bibliothèque dans les locaux de l'ancien bureau municipal;
CONSIDÉRANT QUE les personnes responsables auront besoin du camion Ford F150 pour ce déménagement;
CONSIDÉRANT QU' elles auront également besoin d'aide pour déménager les étagères et les boîtes de livres;

CONSIDÉRANT QUE le local de la bibliothèque sera fermé durant le déménagement;
CONSIDÉRANT QU' elles doivent aussi faire l'acquisition de boîtes pour déménager
ainsi que de nouvelles étagères pour remplacer les anciennes qui
sont désuètes;
EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Louise Lépine,
appuyé par monsieur Jocelyn Denis et résolu à l'unanimité de leur allouer un budget de 5 000 \$
pour défrayer les coûts reliés totaux à ce déménagement.

**17.- (12-08-171) PARTAGE DES FRAIS DU CELLULAIRE DE MADAME
CHARLÈNE GUERTIN PMF/MADA**

CONSIDÉRANT QUE nous avons une demande pour défrayer les frais du cellulaire de
madame Charlène Guérin;
CONSIDÉRANT QU' elle a besoin de ce cellulaire dans l'exercice de ses fonctions;
CONSIDÉRANT QUE cette question a été discutée entre les trois représentants des
municipalités qui siègent sur le comité PMF/MADA;
EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Jocelyn Denis,
appuyé par monsieur Guy Paradis et résolu à l'unanimité de défrayer 10 \$ par mois pour un total
de 120 \$ annuellement à madame Charlène Guertin pour les frais reliés à son cellulaire.

**MONSIEUR LE CONSEILLER JOCELYN DENIS SE RETIRE DES DISCUSSIONS
COMPTE TENU QUE CETTE QUESTION LE CONCERNE**

18.- (12-08-172) NETTOYAGE DE PONCEAU

CONSIDÉRANT QUE cette demande nous est faite par monsieur Jocelyn Denis qui est
propriétaire du terrain en face;
CONSIDÉRANT QUE ce ponceau doit être nettoyé;
CONSIDÉRANT QUE présentement il est plein d'eau;
CONSIDÉRANT QUE cette situation n'est pas normale surtout en été;
CONSIDÉRANT QUE le nettoyage de ce ponceau est face à la résidence du 1460 rang
Nord sur la rte 347 qui traverse la route;
EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Jacynthe Leduc,
appuyé par monsieur Claude Thouin et résolu à l'unanimité de demander le nettoyage de ce
ponceau au ministère des Transports au 1460 rang Nord sur la rte 347.

19.- CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Louise Lépine, appuyé par madame
Jacynthe Leduc et résolu à l'unanimité de lever la séance à 22 h 25.

Martine Laberge, directrice générale/
secrétaire-trésorière, gma grade 1,

André Dauphin, maire

7.- (12-04-) RENOUELEMENT DE NOTRE ANNONCE AU FEUILLET
PAROISSIAL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut renouveler son annonce dans le feuillet paroissial de l'église;
CONSIDÉRANT QUE cette commandite est pour l'année 2012;
CONSIDÉRANT QUE le montant de cette commandite est de 100,00 \$;
EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Louise Lépine, appuyé par monsieur Guy Paradis et résolu à l'unanimité de payer à la Fabrique de Saint-Norbert un montant de 100,00 \$ pour le renouvellement de notre commandite dans le feuillet paroissial.

8.- (12-04-072) MASKI-COURONS

CONSIDÉRANT QUE l'activité de cyclisme « Maski-Courons » récidive pour une deuxième édition cet été;
CONSIDÉRANT QUE cet événement se tiendra le 14 août prochain;
CONSIDÉRANT QUE les cyclistes passeront sur le chemin du Lac, la rue Principale et la rue des Érables;
CONSIDÉRANT QUE cette activité sera profitable pour nos commerces;
CONSIDÉRANT QUE cette activité offre une visibilité à notre municipalité;
CONSIDÉRANT QUE les organisateurs obtiendront toutes les autorisations du ministère des Transports et de la Sûreté du Québec nécessaires à cet événement;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Jacynthe Leduc, appuyé par madame Lise L'Heureux et résolu à l'unanimité d'autoriser les organisateurs du Maski-Courons à faire circuler les cyclistes sur les routes énumérées plus-haut sur le territoire de la municipalité de Saint-Norbert.

26.- (12-04-) AJOUT D'UN LAMPADAIRE DANS LE DOMAINE OUELLET

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de citoyens pour éclairer ce domaine;
CONSIDÉRANT QUE les coûts d'installation de ce lampadaire seront défrayés par la municipalité;
CONSIDÉRANT QUE plusieurs jeunes familles demeurent à cet endroit;
CONSIDÉRANT QUE ces résidences sont situées près de notre parc école;
CONSIDÉRANT QUE cette éclairage supplémentaire est devenu nécessaire;
CONSIDÉRANT QUE ceci est une sécurité supplémentaire pour nos concitoyens;
EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Guy Paradis, appuyé par monsieur Claude Thouin et résolu à l'unanimité de demander à Hydro-Québec l'installation de lampadaires sur la rue